RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: B57FF597-3A6D-4170-9D53-4588A054E83D

2GC INVEST

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A CAPITAL VARIABLE

AU CAPITAL SOUSCRIT DE 50.000 EUROS ET AU CAPITAL MINIMUM DE 5.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : Z.I. GALINAY, RUE GRUNER

42230 ROCHE-LA-MOLIERE

984 090 522 RCS SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU PRESIDENT
DU 12-06-2025

Le 12-06-2025

Le soussigné,

Monsieur Ayhan CULHA, demeurant à [redacted]

agissant en qualité de président de la société 2GC INVEST ci-dessus désignée et ci-après la « **Société** », spécialement habilité aux fins des présentes aux termes d'une assemblée générale en date du 20 mai 2025.

APRES AVOIR RAPPELE QUE :

/……/

Aux termes de la même assemblée, les associés ont :

/……/

- décidé, sous condition suspensive de la réalisation de l'augmentation de capital de refondre les statuts afin de :

  - modifier les conditions dans lesquelles pourront être réalisées les augmentations de capital par apport en numéraire,
  - insérer un droit de retrait au profit des associés,
  - insérer une clause d'exclusion en cas de modification du contrôle d'un associé personne morale,
  - modifier les conditions de nomination des membres du comité de direction,
  - préciser les pouvoirs et modalités de fonctionnement du comité de direction,

[redacted]

Docusign Envelope ID: B57FF597-3A6D-4170-9D53-4588A054E83D

- préciser les conditions dans lesquelles peuvent être prises les décisions collectives,
- revoir les règles de majorité requises pour les prises de décisions,
- intégrer une clause relative à la désignation d'un commissaire aux comptes,
- intégrer une clause relative aux conséquences dans le cas où capitaux propres deviendraient inférieurs à la moitié du capital social,
- supprimer les diverses références aux « parts » alors que la Société est une société par actions simplifiée.

/……./

- conféré au président tous pouvoirs à l'effet de /……./ constater le caractère définitif de la refonte des statuts /……./ et généralement prendre toutes mesures permettant la réalisation définitive de cette augmentation de capital.

/……./

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES /……./ A LA CONSTATION DU CARACTERE DEFINITIF DE LA REFONTE DES STATUTS /……./.

/……./

En conséquence, le président :

/……./

- constate le caractère définitif de la refonte des statuts /……./.

Le président donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président.

Pour copie certifiée conforme
Le président
Monsieur Ayhan CULHA

